Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 Juin 2019

Etaient présents : Mesdames Dreveau – Minard – Sterlin - Pihen

Messieurs Séret – Louvet - Charnotet – Renault - Escande

Absents excusés: Messieurs Guidet et Mayeur

Secrétaire de séance : M.Renault

Points à l'ordre du jour :

Après approbation du compte-rendu de la précédente réunion :

PERSONNEL:

• Nous avons aujourd'hui 2 contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) qui, pour le premier, se termine en septembre 2019 et le second en février 2020. Les priorités budgétaires qui s'imposent à la commune à compter de la rentrée ne nous permettent pas de conserver le premier sachant que nous allons devoir recruter une personne afin de faire face à la création d'une classe maternelle supplémentaire. Ces contrats PEC d'une durée d'un an et difficilement renouvelables ont pour objet d'accompagner les intéressés dans leurs parcours vers l'emploi. La commune recherche des personnes qui sont capables de démontrer une certaine autonomie et une capacité à prendre des initiatives. Le contrat de M.Quesnel s'arrêtera donc en septembre et il sera accompagné d'ici là afin de l'aider à compléter sa formation et sera revu par l'AFPA pour un point d'évaluation.

FINANCES:

- Il est envisagé de recourir à l'emprunt tel que nous l'avions abordé lors de la préparation du budget. Le montant des dépenses engagées nécessitent de couvrir notre trésorerie car le fonds de roulement du début d'année est désormais consommé. Les subventions à venir devraient nous permettre d'assurer la couverture de nos dépenses de fonctionnement d'ici l'obtention de cet emprunt. Cet emprunt aurait du être formalisé au départ des travaux et nous aurait permis d'assurer ne serait-ce que l'avance de la TVA.
- Suite à la visite de la Trésorerie il nous a été indiqué un certain nombre de réformes au sujet de la réorganisation territoriale de l'administration des Finances Publiques. Il a été abordé la situation de nos dépenses et recettes de fonctionnement qui nécessitent quelques actions afin de restaurer notre capacité d'autofinancement. En priorité, il est important de récupérer certaines créances qui nous sont dues depuis plusieurs mois et années. Depuis 2015 nos recettes et dépenses sont stables, la seule différence est la détérioration de la dotation globale de fonctionnement qui a diminué de moitié en 5 ans.

FONCIER:

• L'enquête publique concernant l'aliénation d'une partie de l'impasse de la Cavée a donc été publiée et sera coordonner par le commissaire enquêteur M. R.Bay du 8 au 23 juillet 2019. L'affichage a été fait sur place et les riverains concernés ont été informés.

SERVICE A LA POPULATION:

• Après avoir reçu M. Neveu (Boulangerie de l'Etoile à Compiègne) et la Sté Ledistrib, il a été convenu de la mise en place d'un distributeur de pains et viennoiseries à compter de Septembre 2020. La commune participera à hauteur de la moitié du loyer mensuel de ce distributeur soit 190 €. Cet effort répond à la demande des habitants qui à 80 % se sont prononcés en faveur de ce nouveau service, il sera donc de leur responsabilité que de l'utiliser afin de le pérenniser. Le contrat est d'une durée d'une année renouvelable. Le distributeur sera installé sur la place R.Coty.

TRAVAUX:

- Les travaux de la Maison d'Assistantes Maternelles sont terminés
- Eclairage public en cours et à venir pour la ruelle de Compiègne et Grande rue, devis signés.
- Les travaux rue du Paradis et route de Calfeux ne sont pas encore planifiés et sont en attente de confirmation des différentes subventions.

Points divers:

- M. le Maire informe le conseil du courrier reçu de l'état (S.Lecornu) précisant les orientations du gouvernement envers les maires et les communes et faisant suite au grand débat national et au discours de politique générale du Premier Ministre. (Formation, rémunération, protection juridique, compétences, EPCI, etc...)
- La création d'une nouvelle classe maternelle est prévue à la rentrée et nécessite une nouvelle organisation de l'école, ce qui est en cours. M.Guidet en relation avec l'équipe pédagogique a défini les nouveaux moyens matériels et les commandes sont en cours. Il recommande également de conserver Mme F.Lemaire qui donne entière satisfaction.
- M. le Maire n'a pas pu assister à l'AG de l'association CIPI Factory ayant été prévenu trop tard. Nous attendons le rapport de cette assemblée générale, la subvention n'a pas été versée. L'Association Familiale remercie la Commune pour l'aide financière apportée.
- M. Louvet a participé à l'assemblée du SMOA et a évoqué le point du Ru de la Payelle. Il s'agit là de prévoir une étude pour la dépollution du Ru. Il est rappelé aux riverains qu'ils doivent entretenir les berges sur une largeur de 2 M.
- M. Charnotet souhaite que lors des prochains travaux il serait bien de neutraliser certains trous importants sur la route de Baugy. fait le point des dépenses du projet cantine et périscolaire et donne l'état de la situation des demandes de subvention en cours de déblocage.
- M.Escande propose que le ménage de la Salle des Fêtes soit fait car il apparait que les personnes l'utilisant ne respectent pas les consignes. En particulier lors des locations il est indispensable que l'état des lieux soit correctement réalisé et que les cautions versées servent à remettre la salle en bon état de propreté. Il est aussi important que les associations respectent également les lieux et gèrent le ménage.
- M.Renault signale que le réseau fibre n'est pas satisfaisant, il apparaît que ce problème est le même dans d'autres communes et qu'il doit s'agir d'un souci technique passager.
 Pour la préparation du 13 Juillet nous ne sommes que 4 bénévoles pour préparer cette soirée. Il sera nécessaire d'assurer une vigilance accrue lors de cet événement, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et repas républicain.
- Mme Ténart précise que suite à la suppression de la régie municipale, les règlements seront libellés à l'ordre du comité des Fêtes. Le rendez-vous au Monument aux Morts est fixé à 9h45.
 L'accueil périscolaire à l'étage de l'école mériterait un rafraichissement des peintures. M le Maire précise qu'il n'a pas encore été décidé de la mise à disposition de la nouvelle salle et qu'il n'est pas prévu de refaire les peintures de l'ancienne salle.

La séance est levée à 22h30

